



6 MOIS PLUS TARD... TOUJOURS RIEN !

Le 22 juillet 2016, après des mois de lutte exemplaire, les personnels des SPIP acceptaient de suspendre leur mouvement en signant un relevé de conclusions.

Après nous avoir témoigné son indifférence, sauf lorsqu'il s'agissait de nous menacer de sanctions, l'Administration nous mettait au pied du mur.

Sans attendre, et à moyens constants, nous nous sommes ré-investis dans l'ensemble des projets de service, en demeurant vigilants sur l'aboutissement des promesses faites lors de la signature du relevé de conclusions.

Or, force est de constater qu'à ce jour, les engagements de l'Administration n'ont pas été respectés. Six mois plus tard, toujours pas de calendrier de travail concernant la réforme statutaire, et aucune garantie quant à la revalorisation indemnitaire (IFO et IFPIP), qui doit pourtant être effective au 1er avril 2017 ! Concernant la retraite des Assistants de Service Social ayant intégré le corps des CPIP, là encore la promesse n'est pas tenue, puisque aucun dispositif ne leur a été proposé "d'ici la fin 2016".

Ce mépris à l'égard de la filière insertion-probation, conjugué au refus de l'administration de tenir les engagements du relevé de conclusions signé en juillet 2016 par le Garde des Sceaux et le Président de la République, nous renforce dans notre détermination, détermination qui semblait également animer notre administration lorsqu'elle a sommé les organisations syndicales de se positionner sur le dit relevé de conclusions en 24 heures ! Il est temps que les engagements soient suivis d'effets !

C'est pourquoi les personnels du SPIP de la Gironde se sont de nouveau réunis en Assemblée Générale le 23 janvier 2017. La forte participation démontre que les personnels sont toujours mobilisés pour que leurs revendications aboutissent rapidement. A cette fin, une prochaine Assemblée Générale aura lieu le 17 février 2017 devant la DISP de Bordeaux, à laquelle sont conviés tous les personnels d'insertion et de probation de l'inter-région, pour envisager de nouvelles modalités d'action, et une bonne fois pour toutes, se faire entendre !

Bordeaux, le 24 janvier 2017.